PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONSEILS EN ENTREPRISE

Construire son projet bâtiment

Les + AVANTAGES

Un accompagnement personnalisé, basé sur une expertise fiable, délivré par des conseillers de la Chambre d'Agriculture.

- > Analyser l'existant et vos besoins
- > Proposer des conseils neutres adaptés à vos objectifs
- > Appui d'un technicien spécialisé
- > Finaliser le projet selon le scénario retenu

Vous souhaitez :

- > Définir votre projet bâtiment en cohérence avec votre système d'exploitation en cours et à venir

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNES

Construire son projet bâtiment

DIAGNOSTIQUER

- Ecoute des besoins
- Problématique de l'exploitation

EVALUER

- La capacité du bâtiment et prendre en compte sa future évolution
- Nécessité de construire à neuf

CONSEILS EN ENTREPRISE

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

- **Analyse, conception et étude du projet :**
  - Descriptif du projet en lien avec le système d'exploitation en cours et à venir
  - Chiffrage du projet
  - Calcul des capacités de stockage des effluents
  - Réalisation des plans (définir le projet, pouvoir réaliser des devis au plus comparatif…)
- **Les avantages de la prestation**
  - Expertise
  - Possibilité de visiter des réalisations sur le département
  - Améliorer les conditions de travail
  - Mise en conformité des bâtiments
  - Améliorer et faciliter les pratiques d'élevage et le bien-être animal
  - Neutralité du conseil

INFOS PRATIQUES

Lieu
Sur exploitation

Tarifs
A partir de 480 € HT (selon le temps passé)

Documents remis
Dossier d'avant-projet :
- Capacités de stockage
- Conseil technique
- Plan du projet
- Chiffrage du projet
- Documents techniques

Délai
2 visites minimum

Public
Éleveurs ardennais

VOTRE INTERLOCUTEUR

Maxime TAMINE
Conseiller
03 24 33 71 25 / 07 76 11 75 23
m.tamine@ardennes.chambagri.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNES

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.